Dernières améliorations apportées aux systèmes régionaux d'information halieutique

Les systèmes régionaux de bases de données sur la gestion de la pêche sont en pleine refonte. Plusieurs projets en cours ont en effet pour objet de créer des Systèmes de gestion de l'information halieutique (FIMS). Pour l'heure, les données halieutiques des bureaux des pays membres de la CPS sont gérées par différents systèmes de bases de données indépendants, conçus pour répondre à des besoins précis (TUFMAN[1] pour la gestion des données sur les prises de thonidés par exemple, et TUBS[2] pour les données fournies par les observateurs).

Le principe d'un Système de gestion de l'information halieutique (FIMS) est d'exploiter les systèmes de bases de données existants, de les intégrer et de les améliorer le cas échéant. Il est également possible d'y insérer de nouveaux systèmes intégrés permettant de gérer les données non encore exploitées. Tout en haut de la structure du Système de gestion de l'information halieutique (FIMS), on retrouve une série de systèmes de rapport qui rassemblent toutes les informations pertinentes et génèrent des rapports de haut niveau (en synthétisant toutes les sources de données sous forme de résumés et de graphiques). Le système offre également la possibilité d'approfondir la recherche de données lorsqu'une analyse plus détaillée est nécessaire. Le système peut accueillir plusieurs types et sources de données : pêcheries thonières, Systèmes de surveillance des navires par satellite (VMS), Systèmes de suivi, de contrôle et de surveillance (MCS), licences de pêche, et autres pêcheries importantes, y compris les pêcheries artisanales (données généralement gérées par le système TUFART[3]) et côtières. Il est prévu que ce système soit assez souple pour répondre aux besoins spécifiques de chaque pays. Des logiciels spécialisés permettront également de simplifier et de formaliser les procédures en place. On pourra, par exemple, traiter facilement une demande de licence de bout en bout. Un exemple type de système FIMS est présenté dans le graphique ci-dessous.

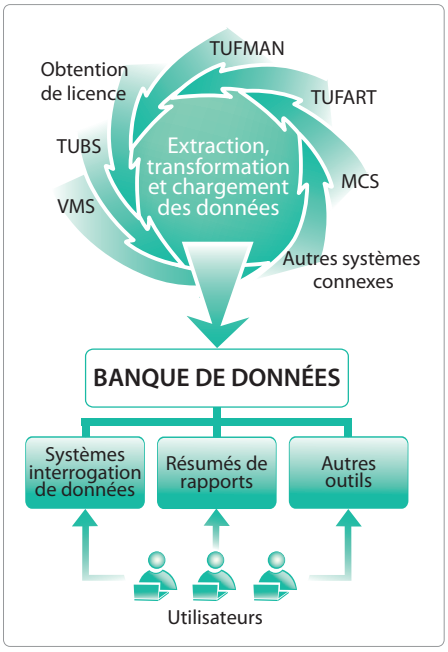

Deux projets distincts sont actuellement menés de front en vue de mettre au point des systèmes FIMS. D'une part, l'Autorité nationale des pêches de la Papouasie-Nouvelle-Guinée et le Bureau des parties à l'Accord de Nauru ont demandé à un cabinet de conseil en informatique australien (Quick Access Computing) de remettre à plat les logiciels existants et de créer un système FIMS intégré dont la structure sera commune aux deux instances, sous-régionale et nationale, avec toutefois la possibilité d'ajouter des éléments supplémentaires spécifiques à la base de données nationale de l'Autorité nationale des pêches dans le cas de la Papouasie-Nouvelle-Guinée. Les travaux d'élaboration de ce nouveau système sont déjà bien avancés et l'intégration du système de l'Autorité nationale des pêches de la Papouasie-Nouvelle-Guinée et des systèmes de bases de données créés et gérés par le Programme pêche hauturière de la CPS (TUFMAN, TUBS, TAGDAGER) est en cours.

Le second projet est d'autre part orchestré par un groupe de pays composé des Îles Cook, des États fédérés de Micronésie et des Îles Marshall. Nesh Petrovic, du cabinet Taz-E, a été chargé d'élaborer un système FIMS et d'en coordonner la mise au point. Ce groupe de pays a sollicité la participation de l'Agence des pêches du Forum, de la CPS et de la Commission des pêches du Pacifique occidental et central afin de s'assurer, en amont, de la compatibilité entre ce nouveau système et les systèmes en place dans ces organisations. Ce groupe a pour objectif de créer un système FIMS qui intègre en temps réel des séries de données halieutiques pertinentes, notamment les rapports sur les prises et les rapports d'observation, et de rendre ces données disponibles en un clic. Ce système s'appuiera sur les meilleures pratiques et les technologies les plus récentes, ce qui permettra aux responsables de la gestion halieutique de prendre des décisions éclairées en temps opportun. Le système FIMS favorisera également les échanges électroniques au niveau national et régional entre les différentes agences partenaires et les acteurs du secteur de la pêche. Le prochain atelier se tiendra en juin 2012 à Rarotonga, aux Îles Cook, où seront notamment conviés des délégués de Papouasie-Nouvelle-Guinée et les consultants qui travaillent à la création du système FIMS pour l'Autorité nationale des pêches du pays. Cet événement devrait permettre d'ouvrir des pistes de collaboration entre ces deux projets.

Pour plus d'informations :

Colin Millar
Analyste-concepteur de bases de données halieutiques à la CPS (ColinM@spc.int)

[1] TUFMAN = Système de gestion des données sur la pêche thonière. Système de base de données destiné au stockage, à la récupération et à l'intégration des données relatives aux prises et à l'effort, à l'échantillonnage au port, au déchargement et aux licences pour la pêche thonière.

[2] TUBS = Système de gestion des données d'observation sur la pêche thonière. Système de base de données destiné au stockage et à la récupération des données d'observation sur la pêche thonière.

[3] TUFART = Système de gestion des données sur la pêche artisanale thonière. Système de base de données sur la pêche artisanale, principalement thonière.